

preuves au sujet de l'élection dans la ville de Regina. En parcourant les journaux, le premier ministre apprendrait aussi que, dans la ville de Moosejaw, on craignait tellement que les boîtes de scrutin ne fussent pas en sûreté que les partisans des droits provinciaux durent monter la garde nuit et jour et il est incontestable que l'élection a été entachée des plus grandes illégalités dans toute l'étendue de la province de la Saskatchewan. En outre, les fonctionnaires fédéraux ont eu recours à toutes sortes de fausses représentations et de moyens d'intimider et d'influencer les électeurs. Lors du scrutin du 13 décembre dernier, on a constaté une augmentation d'environ 35 pour 100 dans le nombre des suffrages comparativement à l'élection qui eut lieu une année auparavant. Je n'exagère pas en déclarant qu'un quart des suffrages exprimés à la dernière élection l'ont été par des personnes qui comptaient sur le gouvernement du jour pour obtenir les titres de leurs terres et qui dépendaient du bon vouloir des fonctionnaires qui pouvaient aisément leur faciliter l'obtention de ces titres ou leur susciter toutes sortes d'obstacles, et je sais pertinemment que cela a eu lieu. Quelqu'un m'a dit avoir reçu, par l'entremise de son fils, une note de l'agent des terres fédérales de son district. Cette note était ainsi conçue: "Dites à votre père qu'il ferait mieux de s'occuper moins activement de l'élection, s'il désire obtenir ses titres." Voilà ce qu'on faisait, et n'importe lequel de mes auditeurs doit comprendre facilement que les fonctionnaires de ce bureau ont en de pareilles matières une influence énorme dont ils se sont servis de la manière la plus illégale. Le ministère de l'Intérieur lui-même doit le savoir, et, après la résolution que cette Chambre a adoptée l'été dernier à l'unanimité des voix, ce n'est que justice de lui demander s'il est prêt à congédier un fonctionnaire, si on lui démontre que celui-ci a pris une part active à la lutte électorale.

Il me semble qu'on peut à bon droit lui poser cette question. Je sais que, dans une certaine occasion, le ministre de l'Intérieur lui-même a adressé la parole en faveur d'un partisan de la coercition devant une assemblée que présidait le sous-agent des terres fédérales, son employé et le libéral le plus zélé de ce district.

Il semble impossible de faire preuve de plus de mépris pour l'autorité de cette Chambre qu'on en a affichée, en plusieurs circonstances, au Nord-Ouest, au cours de la dernière élection. La majorité libérale dans toute cette partie du pays a diminué d'une façon significative. En 1904, la majorité libérale avait été de quatre mille trois cents voix tandis qu'en 1905, elle n'a été que de 1,432 voix. Du moins, c'est ce qu'on prétend. D'ailleurs, il est abondamment prouvé qu'un grand nombre des bulletins étaient frauduleux et avaient été marqués par les fonctionnaires qui présidaient au scrutin au lieu de l'avoir été par les électeurs.

De quoi se composait cette majorité? Je me suis donné la peine d'analyser les suffrages exprimés dans le district où sont situés mes biens-fonds, district que je connais passablement bien. J'ai constaté que, parmi les électeurs de langue anglaise, il y en avait 2½ contre 1, ou 642 contre 265, qui appuyaient le candidat favorable à l'autonomie provinciale, tandis que, parmi l'élément étranger, la majorité hostile à ce candidat et favorable au partisan de la coercition était de plus de 8 contre 1, ou de 280 contre 45. Dans ces circonstances, je ne suis pas surpris d'entendre le député d'Assiniboia-ouest (M. Knowles) compter les doukhoborts et les Galiciens au nombre de ses bons amis.

Les chiffres que j'ai cités relativement à mon propre district ne sont pas les seuls; on pourrait faire les mêmes calculs dans d'autres parties du pays. Il fallait s'y attendre, car nous savons que les émigrés du continent ont passé leur vie entière sous l'influence du fonctionnarisme et ils étaient soumis à l'influence des employés publics; or, l'expérience m'a démontré que cette influence s'exerce toujours en faveur du parti au pouvoir. De plus, ces immigrants venus d'Europe, dont la plupart sont intelligents et quelques-uns sont instruits, n'ont pas l'occasion d'étudier les questions d'actualité comme les immigrants de langue anglaise. À l'heure présente, du moins, ils n'ont pas l'occasion de se prononcer en connaissance de cause sur les problèmes d'intérêt public. Lorsqu'on leur expose la situation, on peut s'attendre à leur entendre dire: Je voterai de façon à soigner mes intérêts afin d'être sûr d'obtenir ma terre du gouvernement.

Nous avons entendu le Gouvernement du jour dire que la population a approuvé la loi de l'an dernier. Eh bien, le gouvernement fédéral désirait ardemment obtenir cette approbation; il avait intérêt à recueillir les suffrages de la population de l'Ouest. Les élections de la Saskatchewan et de l'Alberta l'ont favorisé et, puisqu'il en a été ainsi, je prétends qu'il doit prendre la responsabilité entière des moyens employés depuis le commencement pour obtenir ce résultat. Le premier moyen auquel il a eu recours a été l'injuste remaniement de la carte électorale auquel il s'est livré ici même à la dernière session.

Si l'on considère ce qui s'est passé depuis, on voit qu'il lui fallait créer autant de circonscriptions électorales qu'il pouvait dans les parties septentrionales et les régions les plus reculées de la province de la Saskatchewan. Ainsi que je l'ai prouvé à la dernière session, la population de la partie septentrionale ou de l'ancien district de la Saskatchewan méritait en réalité d'avoir environ six représentants tandis que le Gouvernement lui a accordé neuf sur vingt-cinq. Les chiffres sur lesquels j'ai appuyé mon raisonnement étaient fournis par le Gouvernement et ils établissaient ma thèse d'une